

Charte de Málaga sur les modèles urbains durables Plateforme CAT MED

A Málaga, le 7 février 2011



Nous, maires et représentants de Málaga, Séville, Barcelone, Valence, la Communauté du Pays d'Aix, Marseille, Gênes, Turin, Rome, Athènes et Thessalonique, villes partenaires du projet CATMED,

Conscients des enjeux auxquels sont confrontées les villes aujourd'hui en termes de maîtrise de l'urbanisation et de lutte contre les changements climatiques et de l'interdépendance forte entre ces deux phénomènes,

Convaincus que les villes ont la responsabilité et capacité de mener à bien la mise en œuvre concrète de politiques publiques permettant d'intégrer les nouveaux enjeux climatiques et la notion de durabilité,

Convaincus que ces mêmes villes ont entre leurs mains des leviers d'action indéniables à un niveau local, régional, national et au sein des réseaux transnationaux où elles sont représentées, pour devenir des acteurs de premiers plans sur cette thématique, tant sur des aspects de mitigation que d'adaptation aux effets du changement climatique,

Conscients des nombreux accords internationaux qui ont déjà été passés dans l'objectif de freiner les effets du changement climatique, et en particulier ceux qui mettent en avant les modèles urbains durables, porteurs de cohésion sociale et territoriale, comme la Charte d'Aalborg (1994 y 2004), la Charte de Leipzig (2007) et la Déclaration de Tolède (2010), et prenant en compte les possibilités qu'ont les villes méditerranéennes de contribuer à cette cause,

Engagés dans la définition et l'expérimentation de modèles urbains méditerranéens durables, notamment via le travail réalisé au sein du projet CATMED,

Nous manifestons, par la présente charte, notre intention de développer les actions et objectifs suivants avec la volonté de les faire perdurer dans le temps :

1. Penser les villes méditerranéennes comme modèles urbains durables.

Développer des configurations urbaines qui, au-delà des particularités géographiques, prennent en compte les principales caractéristiques communes aux villes méditerranéennes durables, telles qu'une densité de population déterminée, des niveaux de compacité urbaine suffisants et une complexité élevée qui se traduit par un mélange des usages et fonctions.

Les villes méditerranéennes sont diverses les unes par rapport aux autres, mais elles ont un vrai dénominateur commun qu'on retrouve dans l'organisation urbaine héritée du Moyen-Âge, de la Renaissance, de l'époque baroque ou de l'époque moderne et qui est le mélange d'activités économiques et sociales dans un espace délimité, où l'échelle piétonne joue un rôle important pour la majorité des déplacements. Ces caractéristiques la différencient des autres modèles urbains non-Européens, moins efficaces en matière d'usage des ressources naturelles et moins propices aux relations humaines.

Nous nous engageons à intégrer les priorités qui ont été définies par le projet comme les dénominateurs communs des quartiers et villes méditerranéennes durables, en priorisant :

- La conception de modèles urbains avec un niveau de densité habitants/hectare suffisamment élevé, qui configureront des villes compactes caractérisées par une diversité d'usages et de fonctions, limitant ainsi la formation d'espaces ségrégués, monofonctionnels et dépendants du véhicule individuel.
- La prise en considération de l'espace public comme axe vertébral de la ville et de l'équilibre entre espace construit et espace libre, tout comme la prise en considération de l'échelle piétonne comme référence d'un paysage urbain doté d'abondants espaces publics attractifs, sûrs et propices à la rencontre, résultant de la présence importante des espaces verts.
- La création, dans un « rayon de proximité », d'activités économiques et de services basiques d'éducation, de santé, d'équipements sportifs, culturels ou d'espaces de loisirs qui garantissent la solidarité et la communication trans-générationnelle.
- L'aménagement de nouveaux périmètres urbanisables, déterminés en fonction de nœuds de communication et de mobilité prévus en amont et qui permettront de hiérarchiser les axes viaires principaux, secondaires et résidentiels.
- Le renouvellement de la ville consolidée, sa réhabilitation et revitalisation urbaine intégrée, avec une attention spéciale portée à la ville historique.
- L'intégration du logement social et du logement aidé, à côté des logements non aidés, en évitant les ségrégations et exclusions sociales, générationnelles et ethniques.
- Le respect de la conservation du paysage, des écosystèmes et de la biodiversité, tout comme du patrimoine historique et des formes employées pour le conserver et le réhabiliter en accord avec les Chartes et Documents Internationaux de Conservation du Patrimoine.
- Le respect des ressources naturelles incluant l'eau et le sol, en parallèle à la réduction de la génération des émissions de gaz à effet de serre à travers l'application des outils et mesures incitatives permettant d'encourager la construction et réhabilitation d'édifices efficaces en termes de consommation et de traitement de l'eau et de l'énergie.

2. Consolider et partager un système d'indicateurs urbains de durabilité.

Consolider un système commun d'indicateurs de durabilité qui nous permette de comprendre dans le temps l'évolution de nos systèmes urbains et d'évaluer les politiques publiques appliquées.

Le sens de ces indicateurs réside précisément dans la possibilité qui nous est offerte de vérifier si nos villes se rapprochent des valeurs de référence prévues ou au contraire s'en éloignent. Cet ensemble d'indicateurs a été développé de manière commune par les villes partenaires et pourrait être élargi de manière périodique.

Nous nous engageons à donner les moyens à nos équipes de poursuivre et faire fructifier ce travail de renseignement d'indicateurs de développement urbain durable afin qu'elles puissent s'appuyer sur ces éléments objectifs pour travailler de manière transversale et ainsi penser, planifier et construire des villes méditerranéennes durables.

Cet ensemble peut être complété par des indicateurs optionnels que chaque ville considérerait nécessaires pour caractériser les particularités de son territoire.

3. Promouvoir l'expérimentation « Green Apple » comme une étape vers la construction des villes durables

Promouvoir une méthodologie d'expérimentation basée sur l'approche « Green Apple » (ou Ilot vert) développée dans CATMED et qui consiste à mettre en place, dans chacune des villes, un projet pilote qui reflète les caractéristiques fondamentales des villes durables méditerranéennes et des constructions écologiques efficaces et économes en énergie. Ce projet pilote devra aussi respecter les principes de compacité et de complexité des usages, caractéristiques du projet, et les combiner, en plus, avec une mixité en termes de logements, de sorte que ce projet se convertisse en un laboratoire urbain.

Cette « Green Apple » apparaît comme un prototype qui prétend être un exemple réel des possibilités d'intervention tant dans le développement d'une zone ou d'un quartier durable que dans sa concrétisation par la construction d'un édifice.

Les caractéristiques de la Green Apple seront différentes dans chaque ville mais elles auront un dénominateur commun qui les identifiera de manière symbolique à travers une conception soignée et l'association de caractéristiques économiques, environnementales et sociales.

La mémoire, l'histoire des lieux et des habitants font l'objet d'une attention particulière.



Au-delà du caractère intrinsèque de durabilité d'un quartier, se pose la question de l'insertion du quartier dans son environnement : de la fonction qu'il remplit à plusieurs échelles géographiques et des échanges auxquels il participe.

Pour cela, nous nous engageons à promouvoir les projets urbains expérimentaux, qui s'inscriront dans une approche transversale et qui, par leurs objectifs en matière de durabilité urbaine, feront la ville méditerranéenne de demain.

4. Constituer et alimenter une plateforme des Métropoles Méditerranéennes.

Créer une plateforme permanente de villes partenaires pour faire perdurer l'objectif du projet au-delà de la période d'exécution de CATMED de manière à maintenir les liens de travail et d'association dans le temps.

Au sein de cette plateforme seront représentées les administrations publiques qui ont impulsé le projet et les acteurs sociaux et associations de citoyens qui ont participé au processus.

Cette plateforme se base sur le projet CATMED et s'adosse à un partenariat qui, depuis plus de dix ans, a mûri à travers la mise en œuvre commune de projets de coopération européenne.

Ce manifeste, en forme de charte fondamentale, institutionnalise l'existence de ce réseau et constitue le commencement de la plateforme CATMED qui est ouverte à l'adhésion d'autres villes méditerranéennes et européennes. Cette plateforme se base sur un projet dynamique et sur une préoccupation commune en matière de durabilité urbaine. Cette plateforme permettra de mettre en marche des projets concrets, spécialement dans le contexte de la coopération transnationale européenne (politique régionale), de la politique de voisinage et de l'Union pour la Méditerranée, grâce à la solidité de son partenariat.

Par conséquent, nous nous engageons à continuer notre collaboration à travers la plateforme des Métropoles Méditerranéenne et appuyer les projets qui pourraient voir le jour dans le cadre de ce réseau de coopération.

<p>MÁLAGA <i>Francisco de la Torre Prados</i> Maire</p>	<p>SÉVILLE <i>Alfredo Sánchez Monteseirín</i> Maire</p>
<p>VALENCE <i>Rita Barberá Noya</i> Maire</p> <p>Représentée par <i>Beatriz Simón Castelletts</i>, Conseillère Déléguée à l'Innovation et à la société de l'Information</p>	<p>BARCELONE</p>
<p>COMMUNAUTE DU PAYS D'AIX <i>Maryse Joissains-Masini</i> Présidente de la Communauté du Pays d'Aix</p> <p>Représentée par <i>Jean Chorro</i>, Vice- président de la Communauté du Pays d'Aix, Conseiller régional</p>	<p>MARSEILLE <i>Jean-Claude Gaudin</i> Maire</p> <p>Représenté par <i>Bernard Susini</i>, Adjoint au maire</p>
<p>TURIN <i>Sergio Chiamparino</i> Maire</p> <p>Représenté par <i>Robert Tricarico</i>, Adjoint au Maire en charge des Politiques de l'Environnement et du Logement.</p>	<p>GÈNES <i>Marta Vincenzi</i> Madame le Maire</p>
<p>ROME <i>Gianni Alemanno</i> Maire</p> <p>Représenté par <i>Marco Visconti</i>, Conseiller Municipal d'Environnement et Territoire</p>	<p>THESSALONIQUE <i>Yiannis Boutaris</i> Maire</p>
<p>ATHÈNES <i>Ioannis Sgouros</i> Président de la Région Attique</p> <p>Représenté par <i>Anna Rokofyllou</i>, membre élue de la Région</p>	<p>A Málaga, le 7 février 2011</p>